



VILLE DE
LA ROQUE
D'ANTHÉRON

CONSEIL MUNICIPAL DECISION DU MAIRE

N° 27/24 – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE A LA METROPOLE DANS LE CADRE D'UN PLAN LOCAL POUR L'EMPLOI ET L'INSERTION (PLIE)

Le Maire de LA ROQUE D'ANTHERON,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2122-22,
- VU la délibération N°23/20 du 24 mai 2020,
- VU la délibération N°28/20 du 24 mai 2020,
- VU la demande d'aide financière faite à la Métropole dans le cadre d'une convention entre la commune et la Métropole, au titre du partenariat avec le Bureau de l'Emploi,

DECIDE d'approuver la demande d'aide financière d'un montant total de 3000€ dans le cadre du PLIE la Métropole Aix Marseille et détaillée, comme suit :

- 1000€ d'aide au fonctionnement et à la mise en place d'action en faveur de l'insertion,
- 2000€ pour la mise à disposition de locaux pour l'accueil des accompagnateurs du PLIE

DIT qu'une convention de collaboration prévoyant les modalités du dispositif et prévoyant le versement de la participation financière de fonctionnement sera prochainement transmise à la collectivité.

Fait à LA ROQUE D'ANTHERON, le 15 avril 2024



Le Maire

Jean-Pierre SERRUS

certifié exécutoire compte tenu de
la transmission en Sous-Préfecture
le 22 AVR. 2024 et de la publication
ou notification le 22 AVR. 2024